

Des renseignements pédagogiques et administratifs concernant l'enseignement de spécialité « Informatique et sciences du numérique » (ISN)

Pour celles et ceux qui souhaitent l'enseigner à la rentrée 2012.

* Il convient tout d'abord, si ce n'est déjà fait de :

- consulter la rubrique « Enseignement de l'informatique » du **site EPI** :

<http://www.epi.asso.fr/revue/iticsom.htm#>

- consulter régulièrement **EpiNet** sur le site EPI (www.epi.asso.fr). Vous pouvez vous abonner gratuitement à l'alerteur du magazine EpiNet en envoyant un message **vide** et **sans objet** à : epi_mag-subscribe@epi.asso.fr

- consulter le site **SILO (INRIA)** : ressources pédagogiques et forum :

<https://wiki.inria.fr/sciencinfolycee/Accueil>

* Pour ce qui concerne **la formation des enseignants**, les situations sont très variables selon les académies.

- Il y aurait environ 1300 enseignants en formation cette année (avec des académies plus en avance que d'autres comme Grenoble, Nancy-Metz, Amiens, Lyon, Montpellier, Versailles, Rennes, Strasbourg, etc.) Voir par exemple pour Toulouse :

<http://pedagogie.ac-toulouse.fr/ISN/spip.php?article3>

- Il faut savoir qu'il y a **dans chaque académie** un IA-IPR particulièrement chargé du dossier ISN (demander ses coordonnées au Rectorat)

- Robert Cabane est l'inspecteur général chargé du pilotage de cet enseignement au MEN

- L'association **SPECIF** (www.specif.org) étant très engagée – avec l'EPI – dans la formation universitaire des futurs enseignants d'ISN, il peut être intéressant de contacter le correspondant local de l'association dont la liste est en fin de Bulletin n°65 (mai 2011) à :

<http://www.specif.org/bulletins/specif065.pdf>

* Validation : cette formation devrait donner lieu à une **validation** par des jurys académiques pour l'obtention d'une « certification complémentaire » à laquelle pourrait aussi prétendre les enseignants ayant déjà le niveau requis sans qu'ils aient à suivre les formations proposées.

Tenez au courant des démarches que vous entreprenez et des réponses qui vous seront éventuellement faites. bureau@epi.asso.fr - Objet : enseignement ISN -

DOCUMENTS

- **B.O. spécial n°8 du 13 octobre 2011.** Le programme d'enseignement de spécialité "informatique et sciences du numérique" de la série scientifique - classe terminale (rentrée 2012) NOR : MENE1119484A arrêté du 12-7-2011 - J.O. du 20-9-2011 MEN - DGESCO A3-1:http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=57572
(Extrait du Bloc-Notes - Epi/13-10-2011)

- **B.O. spécial n°7 du 6 octobre 2011. Baccalauréat général, série scientifique : définition de l'épreuve de spécialité informatique et sciences du numérique à compter de la session 2013 de l'examen.** NOR : MENE1123583N. Note de service n° 2011-140 du 3-10-2011. MEN - DGESCO A2-1. Évaluation en cours d'année : Objectifs de l'épreuve. Modalités de l'évaluation. Structure de l'épreuve (en 2 parties) ... Texte adressé aux rectrices et recteurs : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=57489
(Extrait du Bloc-Notes - Epi/07-10-2011)

- **B.O n°36 du 6 octobre 2011. Enseignements de spécialité en classe terminale.** Prise en charge pédagogique de l'option de TL Droit et grands enjeux du monde contemporain et de l'enseignement de spécialité de TS Informatique et sciences du numérique. NOR : MENH1100464N. note de service n° 2011-178 du 30-9-2011. MEN - DGRH. 1) Les profils enseignants qui devront être recherchés. 2) Le dispositif de sensibilisation, d'information, de formation, d'habilitation et de validation. Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=57998
(Extrait du Bloc-Notes - Epi/07-10-2011)

- Proposition de **Référentiel de formation** des enseignants en Informatique et Sciences du Numérique (Groupe d'experts) 13 avril 2011 : www.epi.asso.fr/blocnote/refeform.pdf

- **Lu EPI : "Introduction à la science informatique. Pour les enseignants de la discipline en lycée"** : Ce manuel constitue à n'en point douter un complément et un outil fort utiles aux formations des futurs enseignants de l'option ISN. Le ministère de l'Éducation nationale et les rectorats doivent organiser lors de l'année scolaire 2011-2012 dans toutes les académies des formations initiales et continues (c'est déjà commencé pour certaines, voir par ailleurs). Cette question de la formation des enseignants est essentielle. A lire à : <http://www.epi.asso.fr/revue/lu/11109a.htm>

On peut le commander à l'adresse suivante :

<http://crdp.ac-paris.fr/Introduction-a-la-science,27388>

On le trouve également dans les librairies du CNDP, des CRDP et des CDDP.

(Extrait du Bloc-Notes EPI)

- **Le manuel de référence « Introduction à la science informatique »** pour les enseignants de la discipline en lycée, édité par le CNDP-CRDP de Paris avec le soutien de l'EPI et de l'ASTI et dirigé par Gilles Dowek, **est en ligne sur SILO** :

<http://science-info-lycee.fr/actualites/incourtournable-a-lire/>

(Extrait du Bloc-Notes EPI)

- **"Enseigner l'informatique"** par Hartmann Werner et Reichert Raimond. – Ed. Springer, Collection IRIS, 1st Edition, 176 pages, 30 euros, broché - est disponible. "Ce livre a pour but d'expliquer ce qu'un enseignement de l'informatique devrait être, ce qu'il n'est pas et ce qu'il ne doit surtout pas devenir. Il montre en particulier qu'il faut éviter la confusion entre le contenu d'un enseignement et le recours aux TIC" :

<http://www.springer.com/computer/book/978-2-8178-0261-9>

(Extrait du Bloc-Notes EPI)

- **Le site Interstices de l'INRIA**, particulièrement riche. <http://interstices.info/>

- **Quatre vidéos : « Tout savoir sur l'option informatique à la rentrée 2012 »**

« Dès la rentrée 2012, se met en place une nouvelle option en terminale S sur décision du ministre : informatique et sciences du numérique.

Robert Cabane, Inspecteur Général de l'Éducation Nationale du groupe des mathématiques, Gilles Dowek, Directeur de Recherche en informatique à l'INRIA, Maurice Nivat, Membre de l'Académie des Sciences et Jean Pierre Archambault, Président de l'association EPI (Enseignement public et informatique) nous expliquent les enjeux qui ont prévalu à ce choix, ainsi que les modalités de la mise en œuvre de cet enseignement spécifique. »

http://www.ludovia.com/recherche_labos/2011/1117/tout-savoir-sur-l-option-informatique-a-la-rentree-2012.html

A suivre ...

Le secrétariat EPI

« Enseignement ISN »

bureau@epi.asso.fr

Paris, 28 novembre 2011